

Ajaccio, le 4 novembre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Intempéries du 18 août : fin des relevages d'épaves sur littoral corse, résultat de la coordination des actions des services de l'État

A la suite des violents orages qui ont touché la Corse le 18 août au matin, de nombreux navires ont été retrouvés échoués, coulés ou abîmés sur le littoral ouest de la Corse, dans une zone comprise entre Belvédère-Campomoro en Corse du Sud et Saint Florent en Haute-Corse.

L'action coordonnée des moyens maritimes, terrestres, aériens, et le concours des mairies concernées, a permis de dénombrier 65 embarcations en Corse-du-Sud et 25 en Haute-Corse.

Le suivi du retrait de ces navires a été effectué sous la coordination de la direction de la mer et du littoral de Corse (DMLC).

A la date du 4 novembre 2022, l'ensemble des 90 navires a été retiré. Ce résultat découle d'une volonté et d'une synergie entre les différents acteurs de cette crise (assureurs, experts, entreprises de renflouement, collectivités locales, et administrations) qui doivent être soulignées.

Les autorités maritimes et terrestres tiennent à remercier toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à cette gestion post-crise et minimisé ainsi l'impact sur l'environnement de cet épisode climatique exceptionnel.